

COMMUNE D'

ANDERLECHT

ADRESSE DU SERVICE COMMUNAL

*Service Permis d'Environnement
Place du Conseil 1
1070 Bruxelles
Tél. : 02/558.08.56.
environnement@anderlecht.brussels*

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

**FORMULAIRE DE DECLARATION
INSTALLATION DE CLASSE III**

VOLET A

Le formulaire de déclaration et tous ses documents annexes, en **DEUX EXEMPLAIRES**.

A remplir par l'administration communale.

Référence du dossier :

Date d'entrée :

Agent traitant :

Les cadres suivants sont à remplir par le déclarant.

CADRE I : LOCALISATION DE L'INSTALLATION

Rue : N° : Bte :

Commentaire (Parc industriel, lieu-dit) :

Code postal : Commune :

CADRE II : IDENTITE DU DECLARANT

Nom de la personne morale (société) ou de la personne physique (indépendant) :

.....

Forme juridique :

Adresse du siège social ou du domicile :

Rue : N° : Bte :

Commentaire (Parc industriel, lieu-dit) :

Code postal : Commune :

Personne de contact :

Nom, prénom :

fonction : tél.: fax :

Informations administratives :

N° de TVA : - - - - - (si assujetti à la TVA)

N° de registre de commerce du siège d'exploitation :

N° ONSS : - - - / - - - - - / - - (si emploi du personnel)

Code NACE-BEL : - - - - - intitulé de l'activité :

.....

Le déclarant est-il le futur exploitant de l'activité concernée ? oui/non

Si non, précisez éventuellement l'identité et l'adresse de l'exploitant

.....

.....

.....

L'avis du Service d'Incendie et d'Aide médicale urgente de la Région de Bruxelles-Capitale est-il requis ?	oui/non
Si oui, joindre copie en annexe 3.	

CADRE VII : RAPPORTS D'INCIDENCES

Lorsque le projet (au sens de l'article 3 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement) est susceptible d'affecter un site « Natura 2000 » de manière significative, individuellement ou en conjugaison avec d'autres projets, le demandeur procède à l'évaluation des incidences sur le site. Elle tient compte des objectifs de conservation de ce site. Si oui, joindre copie en annexe 4.
--

FRAIS DE DOSSIER

Le demandeur est tenu de joindre, en annexe 5, une copie de la preuve de paiement des frais de dossier de 103 € à verser au compte BE44 0910 0012 7745 du Receveur Communal (représentant la consignation de la taxe communale sur la délivrance de documents administratifs) accompagnée de la mention "PE/cl3/adresse".

ANNEXES

Le déclarant veillera à numéroter et à présenter les annexes conformément à cette liste (n° et ordre).

Les références des annexes supplémentaires seront ajoutées à la liste ci-après.

Le demandeur veillera à bien fournir toutes les annexes requises et à cocher les cases correspondantes aux annexes fournies.

1		Plans de réalisation (cadre IV.2)
2		Autres, informations à fournir éventuellement en fonction d'exigences fixées dans des arrêtés sectoriels
3		Avis du Service d'incendie et d'Aide Médicale Urgente de la Région de Bruxelles-Capitale
4		Rapport d'incidences (cadre VII)
5		Preuve de paiement (frais de dossier)

Je soussigné(e), M. /Mme _____, déclare que les informations ci-dessus sont complètes et exactes.

Fait à _____

le _____

Signature

Ord\fr\cl3\mod\form